



CAJ/73/3

ORIGINAL : anglais

DATE : 11 octobre 2016

# UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

## COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

**Soixante-treizième session  
Genève, 25 octobre 2016**

### DÉNOMINATIONS VARIÉTALES

*Document établi par le Bureau de l'Union*

*Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

#### RÉSUMÉ

1. Le présent document a pour objet de faire rapport sur les travaux concernant la possibilité d'élaboration d'un moteur de recherche de similitudes dans les dénominations variétales de l'UPOV et d'examiner la révision éventuelle du document UPOV/INF/12 "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV".

2. Le CAJ est invité à prendre note :

a) des travaux du Groupe de travail sur les dénominations variétales (WG-DEN) concernant la révision du document UPOV/INF/12 "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV";

b) du fait que la France, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande et l'Union européenne ont présenté des observations au sujet du document UPOV/INF/12/6 Draft 1, et que ces observations seront examinées par le WG-DEN à sa deuxième réunion;

c) des travaux accomplis par le WG-DEN concernant la possibilité d'élaboration d'un moteur de recherche de similitudes dans les dénominations variétales de l'UPOV et

d) des travaux accomplis par le WG-DEN au sujet de l'élargissement du contenu de la base de données PLUTO.

3. Le présent document est structuré comme suit :

|   |   |
|---|---|
| RÉSUMÉ .....  | 1 |
| OBJET .....   | 2 |
| RÉVISION DU DOCUMENT UPOV/INF/12 "NOTES EXPLICATIVES CONCERNANT LES<br>DÉNOMINATIONS VARIÉTALES EN VERTU DE LA CONVENTION UPOV" ..... | 2 |
| Délibérations au sein du CAJ .....  | 2 |
| Délibérations du WG-DEN, lors de sa première réunion .....  | 3 |
| POSSIBILITÉ D'ÉLABORATION D'UN MOTEUR DE RECHERCHE DE SIMILITUDES DANS LES<br>DÉNOMINATIONS VARIÉTALES DE L'UPOV .....                | 4 |
| Étude test.....   | 4 |
| Termes non acceptables à des fins de dénomination variétale .....   | 4 |
| ÉLARGISSEMENT DU CONTENU DE LA BASE DE DONNÉES PLUTO .....  | 5 |
| DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION .....  | 5 |

4. Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent document :

- CAJ : Comité administratif et juridique  
CAJ-AG : Groupe consultatif du Comité administratif et juridique  
WG-DEN : Groupe de travail sur les dénominations variétales  
WG-DST : groupe de travail sur l'élaboration d'outils de recherche sur les dénominations variétales

## OBJET

5. Le présent document a pour objet de faire rapport sur les travaux concernant la possibilité d'élaborer un moteur de recherche de similitudes dans les dénominations variétales de l'UPOV et d'examiner la révision éventuelle du document UPOV/INF/12 "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV".

## RÉVISION DU DOCUMENT UPOV/INF/12 "NOTES EXPLICATIVES CONCERNANT LES DÉNOMINATIONS VARIÉTALES EN VERTU DE LA CONVENTION UPOV"

### Délibérations au sein du CAJ

6. Les informations générales sur cette question sont fournies dans le document CAJ/72/3 "Dénominations variétales".

7. À sa soixante-douzième session<sup>1</sup>, le CAJ a pris note des travaux du WG-DST concernant la possibilité d'élaboration d'un moteur de recherche de similitudes dans les dénominations variétales de l'UPOV<sup>2</sup>.

8. À sa soixante-douzième session, le CAJ a pris note des éléments ci-après à partir du rapport verbal présenté par le secrétaire général adjoint sur la troisième réunion du WG-DST<sup>3,4</sup> :

a) Les membres de l'Union ont été invités, au moyen de la circulaire E-15/156 du 19 août 2015, à participer à la deuxième étape de l'étude test en vue de l'élaboration d'un moteur de recherche de similitudes dans les dénominations variétales efficace. L'objectif de la deuxième étape est d'affiner l'algorithme considéré comme le meilleur algorithme dans la première étape de l'étude test. En fonction des résultats de la deuxième étape, le Bureau de l'Union affinera l'algorithme en novembre/décembre 2015 et l'adaptera en décembre 2015. L'algorithme révisé sera examiné par le WG-DST à sa quatrième réunion, qui se tiendra le 4 février 2016;

b) S'agissant des termes non acceptables, le WG-DST a proposé de considérer les noms botaniques et communs comme termes non acceptables. Il est convenu qu'il serait nécessaire de restreindre les noms communs, peut-être à ceux de la base de données GENIE et uniquement pour certaines plantes ou espèces déterminées;

c) S'agissant des comparatifs/superlatifs, le WG-DST est convenu d'étudier la possibilité d'inclure une liste de comparatifs/superlatifs considérés comme termes non acceptables. Cette éventualité sera examinée par le WG-DST à sa quatrième réunion;

d) Le WG-DST a conclu qu'il ne sera pas possible de traiter les "pratiques établies" à l'égard de l'utilisation des dénominations composée uniquement de chiffres et a indiqué que, pour les membres de l'Union, ce n'était pas une question difficile à mettre en œuvre.

9. À sa soixante-douzième session, le CAJ a approuvé les étapes ci-après pour la révision des "Notes explicatives sur les dénominations variétales selon la Convention UPOV"<sup>5</sup> :

a) élargissement du mandat et de la composition du WG-DST afin de formuler des recommandations pour le CAJ au sujet de la révision du document UPOV/INF/12 "Notes explicatives sur les

<sup>1</sup> Tenue à Genève le 26 mars 2015.

<sup>2</sup> Voir le paragraphe 21 du document [CAJ/72/9](#) "Compte rendu des conclusions".

<sup>3</sup> Tenue à Genève le 2 octobre 2015.

<sup>4</sup> Voir le paragraphe 22 du document [CAJ/72/9](#) "Compte rendu des conclusions".

<sup>5</sup> Voir le paragraphe 23 du document [CAJ/72/9](#) "Compte rendu des conclusions".

dénominations variétales selon la Convention UPOV” (Groupe de travail sur les dénominations variétales (WG-DEN));

b) le Bureau de l'Union publiera une circulaire dans laquelle il sera demandé aux membres et aux observateurs du CAJ de participer au WG-DEN et, le cas échéant, de formuler des propositions de révision du document UPOV/INF/12 au plus tard le 20 janvier 2016;

c) le WG-DEN se réunira en mars 2016, la semaine où auront lieu les sessions de l'UPOV;

d) le WG-DEN recevra les propositions reçues en réponse à la circulaire mentionnée au paragraphe b) ci-dessus et les propositions figurant aux paragraphes 28 à 37 et 41 du document CAJ/72/3 conjointement avec les travaux sur l'élaboration d'un moteur de recherche de similitudes dans les dénominations variétales de l'UPOV;

e) le WG-DEN examinera les propositions d'élargissement du contenu de la base de données PLUTO en vue d'inclure toutes les variétés reconnues, y compris celles qui n'ont pas été, ou ne sont plus, enregistrées ou protégées (voir le paragraphe 38 du document CAJ/72/6 “Bases de données d'information de l'UPOV”).

#### Délibérations du WG-DEN, lors de sa première réunion

10. Le bureau de l'Union a diffusé la circulaire E-15/276 “Groupe de travail sur les dénominations variétales (WG-DEN)”, qui contenait une invitation à présenter des observations à propos du document UPOV/INF/12/5 le 3 décembre 2015. En réponse à la circulaire E-15/276, le Bureau de l'Union a reçu des observations de l'Office communautaire des variétés végétales de l'Union européenne (OCVV) et de la Nouvelle-Zélande, ainsi que des observations conjointes de l'European Seed Association (ESA) et de l'*International Seed Federation* (ISF). Les observations figuraient dans le document UPOV/INF/12/6 Draft 1 “Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV”.

11. À sa première réunion<sup>6</sup>, le WG-DEN a étudié les documents UPOV/WG-DEN/1/2 “Révision du document UPOV/INF/12/5 ‘Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV’” et UPOV/INF/12/6 Draft 1 “Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV”.

12. Le WG-DEN est convenu de demander au Bureau de l'Union d'élaborer une nouvelle version du document UPOV/INF/12 (document UPOV/INF/12/6 Draft 2), pour examen lors de sa deuxième réunion. Ce document reprendrait les conclusions auxquelles a abouti le WG-DEN lors de sa première réunion ainsi que les observations reçues au sujet des questions identifiées par le WG-DEN lors de sa première réunion comme pouvant faire l'objet de nouvelles observations<sup>7</sup>.

13. Le Bureau de l'Union a diffusé la circulaire E-16/088 invitant les experts à fournir des informations supplémentaires sur les sujets suivants, comme indiqué dans le document UPOV/WG-DEN/1/6, jusqu'au 20 mai 2016 :

- fournir des exemples de cas acceptables de dénominations variétales composées uniquement de termes descriptifs;
- proposer des exemples d'utilisation acceptable et non acceptable des superlatifs et comparatifs;
- donner des exemples et des informations sur l'utilisation de préfixes pour identifier l'obtenteur et sur les questions auxquelles cela pourrait donner lieu;
- formuler des propositions concernant une éventuelle révision des classes de dénominations variétales;
- présenter des observations/propositions concernant la Section 4.a), en lien avec leurs pratiques en matière de recherche et leurs mesures relatives aux droits antérieurs; et
- fournir des informations au sujet des cas dans lesquels la dénomination acceptée dans la première demande n'était pas la dénomination utilisée par d'autres autorités quand une dénomination différente avait été acceptée par une deuxième autorité.

<sup>6</sup> Tenue à Genève le 18 mars 2016.

<sup>7</sup> Voir le paragraphe 49 du document [UPOV/WG-DEN/1/6](#) “Compte rendu”.

14. Au 20 mai 2016, le Bureau de l'Union a reçu des observations provenant de la France, des Pays-Bas et de la Nouvelle-Zélande.
15. Les observations formulées par la France, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande seront étudiées lors de la deuxième réunion du WG-DEN.

16. *Le CAJ est invité à prendre note :*

a) *des travaux du WG-DEN concernant la révision du document UPOV/INF/12 "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" et*

b) *du fait que la France, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande ont présenté des observations au sujet du document UPOV/INF/12/6 Draft 1, et que ces observations seront examinées par le WG-DEN à sa deuxième réunion.*

#### POSSIBILITÉ D'ÉLABORATION D'UN MOTEUR DE RECHERCHE DE SIMILITUDES DANS LES DÉNOMINATIONS VARIÉTALES DE L'UPOV

17. Les informations générales sur cette question sont fournies dans le document CAJ/72/3 "Dénominations variétales".

#### Étude test

18. Lors de sa première réunion, le WG-DEN a examiné le document UPOV/WG-DEN/1/3 "UPOV Denomination Similarity Search Tool".

19. Le WG-DEN a pris note de la progression du WG-DST.

20. Le WG-DEN a noté qu'il était prévu de créer une page Web visant à comparer les résultats de recherche de l'algorithme révisé et les outils de recherche existants de la base de données PLUTO d'ici à la fin du mois de mars 2016. Une circulaire serait adressée au WG-DEN, invitant les experts à évaluer l'algorithme révisé et à faire part de leurs observations pour la fin du mois de juin 2016.

21. Le WG-DEN est convenu d'examiner, lors de sa deuxième réunion, les résultats de l'évaluation et les observations reçues, et de déterminer s'il serait opportun de demander aux experts d'adapter l'algorithme révisé afin de le rendre plus performant.

22. La préparation d'une page Web visant à comparer les résultats des recherches utilisant l'algorithme révisé et les outils de recherche existants dans la base de données PLUTO a été retardée en raison de faits nouveaux à l'OMPI.

23. Le Bureau de l'Union rédigera une circulaire invitant les experts à évaluer l'algorithme révisé et à faire part de leurs observations, sous réserve de faits nouveaux intervenant au sein du WG-DEN concernant la révision du document UPOV/INF/12/5 "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV".

#### Termes non acceptables à des fins de dénomination variétale

24. À sa première réunion, le WG-DEN a examiné le document UPOV/WG-DEN/1/5 "Non-Acceptable Terms" et a pris note des faits nouveaux dont il est rendu compte dans ce document.

25. Le WG-DEN est convenu de reporter à sa deuxième réunion, ou à une réunion ultérieure, l'examen de l'éventualité d'un sondage destiné aux membres de l'Union au sujet des noms botaniques et communs des genres ayant un sens plus large.

26. Le WG-DEN est convenu de reporter à sa deuxième réunion, ou à une réunion ultérieure, l'enquête concernant une liste de comparatifs ou superlatifs communs.

*27. Le CAJ est invité à prendre note des travaux concernant la possibilité d'élaborer un moteur de recherche de similitudes dans les dénominations variétales de l'UPOV qui ont été réalisés par le WG-DEN.*

#### ÉLARGISSEMENT DU CONTENU DE LA BASE DE DONNÉES PLUTO

28. À sa première réunion, le WG-DEN a examiné le document UPOV/WG-DEN/1/4 "Expansion of the content of the PLUTO database".

29. Le WG-DEN est convenu de reporter à sa deuxième réunion, ou à une réunion ultérieure, l'examen des questions figurant dans le document UPOV/WG-DEN/1/4.

*30. Le CAJ est invité à prendre note des travaux du WG-DEN concernant l'élargissement du contenu de la base de données PLUTO.*

#### DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

31. À sa première réunion, le WG-DEN est convenu que sa deuxième réunion se tiendrait à Genève, dans la soirée du 25 octobre 2016.

32. Le programme ci-après a été approuvé pour la deuxième réunion du WG-DEN :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Révision du document UPOV/INF/12/5 "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV"
4. Moteur de recherche de similitudes dans les dénominations variétales de l'UPOV
5. Élargissement du contenu de la base de données PLUTO
6. Termes non acceptables
7. Date, lieu et programme de la prochaine réunion

*33. Le CAJ est invité à prendre note de la date et du lieu de la prochaine réunion.*

[Fin du document]